

Allemand

Epreuve commune : oral

Explication de texte

Denis Bousch, Elisabeth Rothmund

Coefficient de l'épreuve : 2

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes (20 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien)

Type de sujets donnés : texte littéraire à expliquer en allemand

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un ticket sur lequel figurent deux titres d'œuvres, de genres et/ou d'époques différents. Le candidat choisit immédiatement l'un des deux textes, qui lui est alors remis par le jury.

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Genres et auteurs choisis par les candidats (entre parenthèses, le nombre de textes tirés par genre et, à la suite, les auteurs par ordre chronologique) :

Poésie (19) : H. Ball (1), Brecht (2), S. Dach (1), Dehmel (1), Enzensberger (1), Geibel (1), Gryphius (1), G. Heym (1), Hölderlin (3), Hofmanswaldau (1), Kästner (1), Kerner (1), Klabund (1), Rückert (1), Schiller (1), Storm (1).

Prose (14) : Fallada (1), F. Fühmann (1), Goethe (1), Grass (1), Kafka (4), D. Kehlmann (1), H. Mann (2), Meyrinck (1), Moritz (1), Seghers (1).

Théâtre (6) : Kleist (1), Lenz (1), Schnitzler (1), Schiller (2), Wedekind (1)

1. Résultats de la session 2011 :

Après une session 2010 quelque peu décevante, nous avons été plutôt agréablement surpris par le niveau des candidats en 2011, dont les oraux ont été globalement satisfaisants. Les prestations des candidats redoublants ont également gagné en qualité.

39 candidats se sont présentés à l'oral, soit sensiblement le même nombre que l'an passé (40). La moyenne de 11,51 est en hausse par rapport à 2010 (10,64), et 2009 (11,14).

Les notes s'échelonnent entre 3 et 18 : 29 supérieures ou égales à 10/20 (74,3%, 62,5% en 2010), 10 inférieures à 10/20 (25,6%, 37,5% en 2010), 15 supérieures ou égales à 14/20 (38,4%, 20% en 2010), 5 supérieures ou égales à 16/20 (12,8%, 5% en 2010). La comparaison avec les résultats de l'an passé montre très clairement une progression générale. Les très bons

oraux (notes supérieures ou égales à 16/20) ont plus que doublé, ce dont nous nous réjouissons. Les exposés très faibles ont été relativement rares, ce qui prouve également que le niveau général a connu une amélioration sensible.

Contrairement à l'année passée, aucun des candidats ne semblait au bord de l'abandon. Il faut néanmoins préciser que certains manquent de combativité et de présence à l'oral en oubliant que l'objectif doit être de faire la différence avec les autres candidats. Certes, les très mauvaises prestations ont été rares, mais les oraux moyens et sans relief particulier nombreux. Il n'est, bien entendu, pas nécessaire de chercher l'originalité à tout prix, mais il faut avoir conscience qu'un oral doit être convaincant et vivant. Trop de candidats cherchaient également à plaquer des poncifs et des expressions toutes faites sur leur texte sans vraiment réfléchir à la pertinence de ces remarques. Toute interprétation doit pouvoir se justifier en citant précisément le texte. On ne saurait assez rappeler que le candidat doit regarder le jury et non pas fixer sa feuille. Ne pas regarder les membres du jury revient à refuser la communication et à s'enfermer dans ses notes. Certes, l'épreuve est nerveusement exigeante, mais le but est à terme d'entrer dans un dialogue constructif et enrichissant. Les bonnes prestations sont toujours celles qui allient pertinence de l'explication, qualité de la langue et volonté d'entrer en communication avec le jury. Il est évidemment rédhibitoire de lire ses notes. Il faut également utiliser la totalité du temps alloué à l'explication. Certaines prestations, par ailleurs honorables, auraient ainsi pu ainsi être davantage approfondies et enrichies par un recours plus pertinent aux citations.

Concernant le choix des textes et la répartition par genre, on constate une nette avance de la poésie par rapport à la prose et au théâtre, dans des proportions presque identiques à l'an passé : 48,7% pour la poésie (50% en 2010), 35,8% pour la prose (37,5% en 2010), 15,3% pour le théâtre (12,5% en 2010). Le jury sélectionne les textes en veillant à respecter un équilibre entre les époques et les genres et n'a aucune préférence. Il n'y a aucun avantage stratégique à choisir la poésie au détriment de la prose et à éviter le théâtre. Toute stratégie dans ce sens est vaine. Un drame de Schiller n'est ni plus facile ni plus difficile qu'une poésie de Heine. Le candidat doit pouvoir être à même de commenter tout type de texte et doit être préparé dans ce sens. Ce n'est pas le choix d'un genre qui aura une incidence sur la note mais la qualité de la prestation. Le jury n'exige pas de connaissances érudites, mais le candidat doit être capable de réagir à tout type de genre et d'époque.

2. Déroulement des épreuves :

Le candidat fait son choix, comme chaque année, entre deux textes d'un même ticket sans avoir pu les consulter au préalable. Concernant la prose et le théâtre, il s'agit d'un extrait qui peut être assorti d'informations complémentaires nécessaires à la compréhension. Les extraits forment un tout autonome que l'on peut apprécier pour lui-même, il n'est donc pas nécessaire de chercher à le situer dans le contexte immédiat de l'œuvre. En revanche, il est pertinent de prendre en compte le contexte historique et culturel. Trop de candidats négligent cet aspect et se contentent de remarques rapides et superficielles. Passer sous silence le contexte politique dans un poème de Brecht ou se limiter au constat qu'un texte de Heine est « romantisch » sans expliquer pourquoi est contre-productif.

La lecture de quelques lignes du texte fait partie intégrante de l'exercice. Le jury donne au candidat le choix de lire avant le début de son exposé ou après son introduction. Lire permet de trouver le rythme de parole, d'entrer dans le texte. Le jury appréciera une lecture claire respectant le ton et la nature du texte.

L'exposé, d'une durée de 20 minutes, est suivi d'une discussion de 10 minutes avec le jury. Cette discussion est une situation de communication dans laquelle le rôle du candidat n'est pas passif. Il doit, au contraire, prouver qu'il est capable de préciser sa pensée et de mobiliser ses connaissances. La capacité de réaction et la volonté d'engager un véritable dialogue avec le jury influent d'une manière certaine sur la notation finale. Une discussion bien menée peut permettre de corriger des erreurs, d'affiner l'argumentation, d'expliquer du vocabulaire. Elle n'est pas un appendice de l'exposé mais sa suite logique. Il convient d'en tenir compte lors de la phase de préparation.

3. Conseils pour l'explication de texte :

Il est évident que l'explication d'un texte littéraire en langue étrangère est un exercice difficile, ce qui n'empêche pas de nombreux candidats de faire des prestations fort honorables. De nombreuses prestations ayant été moyennes et sans relief particulier, il est utile de tenir compte d'un certain nombre de conseils pour en améliorer la qualité.

Certains mauvais réflexes hypothèquent de nombreuses prestations qui auraient pu atteindre un niveau plus satisfaisant du point de vue de l'explication. La tentation de faire entrer à tout prix un texte dans un cadre pré-établi voire de surinterpréter, est encore très présente. Le candidat doit avant tout regarder d'un œil neuf le texte qu'il a devant les yeux sans chercher à faire automatiquement des rapprochements trop rapides avec d'autres textes étudiés préalablement. Certains candidats semblaient s'enfermer dans des explications convenues par peur de manifester trop d'originalité, ce qui nous a laissé une impression d'inachevé, voire d'auto-censure. Il ne faut pas hésiter à émettre des hypothèses d'explication, bien entendu justifiées par le recours au texte, qui pourront servir de base de discussion avec le jury. Une prudence exagérée alliée à un manque de combattivité ne sert pas les intérêts d'un candidat qui a déjà passé la barre de l'admissibilité et duquel le jury est en droit d'attendre une prestation plus que moyenne.

4. La langue :

Il est évident que la qualité linguistique ne saurait être le seul critère d'évaluation d'une épreuve orale en langue étrangère. Une bonne maîtrise de la langue n'entraîne pas nécessairement une bonne explication et une bonne explication peut être appréciée à sa juste valeur même si le candidat fait des fautes de langue. Il faut néanmoins avoir une certaine maîtrise des outils linguistiques indispensables, ce qui inclut aussi le vocabulaire spécifique d'une explication de texte littéraire. On ne saurait trop conseiller aux candidats de se méfier de l'utilisation de « jargon » et de se concentrer sur un vocabulaire de l'explication adapté à la nature du texte. Des progrès peuvent encore être faits sur des points de grammaire de base : fautes de genre sur des termes usuels, confusions au niveau des prépositions de lieu et de temps, connaissance des verbes forts, maîtrise des temps. Attention également à ne pas, dans la mesure du possible, traduire à tout prix du français. Le jury n'attend pas une langue parfaite, mais valorise toujours le candidat qui fait des efforts visibles pour tirer le meilleur parti du niveau de langue qui est le sien. Le jury peut d'ailleurs demander au candidat de corriger le tir lors de la discussion.

La langue doit faire l'objet d'un entraînement régulier et rigoureux permettant de cibler d'éventuelles lacunes et de les combler. L'évolution constatée cette année est encourageante à ce niveau. Il faut persévéérer dans ce sens et conjuguer travail des fondamentaux et travail de l'oral.